
Adresse de l'administration du district de Gonesse informant de sa déchristianisation, de dons en argenterie et de sa fête célébrée en l'honneur de la reprise de Toulon, lors de la séance du 15 pluviôse an II (3 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de l'administration du district de Gonesse informant de sa déchristianisation, de dons en argenterie et de sa fête célébrée en l'honneur de la reprise de Toulon, lors de la séance du 15 pluviôse an II (3 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) pp. 230-231;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34616_t1_0230_0000_6

Fichier pdf généré le 15/05/2023

ruban tricolore; les membres de la société et les citoyens et citoyennes de la commune, fermoient le cortège.

L'air retentissoit des chants du patriotisme, et à chaque station le président de la société, en retraçoit les devoirs, et proclamoit les nouvelles dénominations des rues. Ces nouveaux noms, qui rappellent des hommes illustres ou des vertus sembloient renouveler la commune de Franconville et lui donner encore plus de droit au titre de Franconville-la-Libre, qu'elle a obtenu et qu'elle mérite. C'est ainsi, Républicains, que dans nos fêtes et dans nos victoires, chaque pas de la liberté doit laisser la trace de la vérité et de la raison.

Près de l'autel de la Patrie, la déesse de la Liberté descendit de son char: elle conduisoit à l'autel un jeune orphelin, de la figure la plus intéressante, et qui devoit, en ce jour, recevoir de l'adoption, le bonheur d'embrasser un père et une mère qu'il n'obtint pas de la nature.

La jeune citoyenne qui représentoit la déesse étoit assise sur l'autel, et cet aimable enfant étoit à ses pieds. Des discours dignes de la Liberté furent prononcés et vivement applaudis. Le maire, qui avoit choisi pour texte: *Le citoyen naît, vit et meurt pour la Patrie*, développa avec énergie les bienfaits de la Liberté, ses devoirs et ses droits; enfin ce discours, écrit avec chaleur, fut écouté avec enthousiasme; mais ne faisons ici l'éloge d'aucun individu: de vrais Républicains se contentent de mériter des éloges et ne veulent pas les entendre. Le jeune orphelin reçut du député de la Commune de Paris le nom de Guillaume Tell. Et qu'il fut doux et attendrissant pour les spectateurs l'instant où cet enfant adopté par le bienfaisant Hemmeri et son épouse, se jeta dans les bras de son nouveau père, et pencha son joli visage sur le sein de cet homme respectable et vivement ému. Un cri de sensibilité s'éleva dans l'assemblée, et tous les yeux étoient mouillés de larmes.

O bienfaisante adoption! tu réparas les torts, ou les oublis de la nature; tu réunis les devoirs de la piété filiale à ceux de la reconnaissance; tu promets un père à l'infortuné; un fils à celui qui, jouissant tristement des dons de la fortune, n'espéroit plus le bonheur d'être père.

Des hymnes à la liberté et à l'adoption furent chantés sur l'autel de la Patrie et dans la salle des séances de la société. Cette heureuse journée fut terminée par un repas fraternel, des chansons et des danses.

Dans toutes ses fêtes un peuple libre doit célébrer l'humanité; on obtient la liberté par le courage, mais on ne la mérite que par des vertus. Le peuple françois après avoir été la terreur de l'Europe, doit aussi en devenir le modèle. On dira: les François méritent la liberté, puisqu'ils honorent la bienfaisance.

HYMNE A L'ADOPTION

AIR: *Allons enfans de la Patrie*

ETRE infini! l'homme t'adore
Sous mille cultes imposteurs:
Il en est un seul qui t'honore,
Celui des vertus et des mœurs. (bis)
Loin de nous cette indifférence,
La honte de l'humanité:
On plaît à la Divinité,
En imitant sa bienfaisance.

Célébrons ce beau jour avec solennité,
Chantons (bis) l'adoption, la paix, la liberté.

Nous consacrons en ta présence
Les devoirs de l'adoption;
Et le jour de la bienfaisance
Est la fête de la Raison. (bis)
Peut il en être une plus belle?
Un jeune Enfant infortuné,
Se voit enfin environné
Par une famille nouvelle.

Célébrons ce beau jour, etc., etc.
HEMMERI dont l'ame attendrie
A mérité ce doux moment,
Va sur l'autel de la patrie
Prononcer un nouveau serment. (bis)
Sa bienfaisance tutélaire
Sauva cet Enfant du malheur,
Il en étoit le protecteur,
Il promet d'en être le père.

Célébrons ce beau jour, etc., etc.
CANDAS (présid.).

b

[Doullens, 23 niv. II] (1)

« Citoyens représentants,

A la nouvelle de la conquête de Toulon, notre commune a retenti des cris de Vive la République, Vivent les héros de Toulon.

Une fête civique pour le dix du présent mois de nivôse a été arrêtée, conformément à votre décret.

Cette fête a été célébrée avec tous les transports de la joie et de l'allégresse que devoit inspirer un triomphe aussi éclatant et aussi décisif pour la cause de la Liberté.

Auguste Montagne, d'où sont partis les foudres qui ont exterminé jusqu'à présent les divers ennemis de la République. Tu accrois chaque jour ta gloire dont l'aurore seule t'a acquis l'immortalité. Semblable au soleil, tu ne termineras ta carrière que quand tes rayons auront parcouru l'univers et que la liberté et l'égalité seront aussi reconnus que l'Existence du Soleil même dont tu es l'égle dans le monde politique. S. et F.

DEGNET (présid.), COPPIN (secrét.), SANTERRE (secrét.), DESOMBRES (secrét.).

c

[Gonesse, 24 niv. II. au présid' de la Conv.] (2)

« Citoyen,

L'administration du district de Gonesse est à la hauteur des circonstances orageuses où se trouve la patrie; elle s'occupe sans relâche de la vente des biens d'émigrés; elle a été une des premières en mesure à cet égard. Différents objets estimés par des experts intelligents 7.500 l. ont été adjugés à une moitié en sus de cette valeur.

Elle a arraché des temples ces hochets de la superstition qui n'y étoient cumulés que par ostentation et pour tenir le peuple françois sous

(1) C 292, pl. 938, p. 12. Résumé dans Bⁱⁿ, 15 pluv.

(2) C 290, pl. 920, p. 28.

le joug des préjugés religieux. Déjà elle [a] envoyé 600 marcs d'argent à la Monnoie, elle en fait un nouvel envoi de 542 marcs. 500 milliers de métal provenant des cloches, *qui en honorant les morts, servoient à tuer les vivants*, sont à la disposition du Ministre de la Guerre. Convertis en canons, ils vont envoyer la foudre dans les rangs ennemis, et serviront par ce moyen plus utilement la chose publique.

La fête en réjouissance de la prise de Toulon a été célébrée par tous, les corps constitués et citoyens de Gonesse, des hymnes patriotiques faites en l'honneur de cette fête et qui respiroient le plus pur civisme, ont été accueillis et chantés avec cet enthousiasme qui n'appartient qu'à des hommes vraiment libres. Les cris de Vive la République, de Vive la Montagne, se sont fait entendre, et se sont prolongés longtemps à chaque station du cortège, deux citoyennes représentant l'une la liberté, l'autre la victoire ont enflammé tous les cœurs du feu sacré de républicanisme.

Depuis plus de 3 semaines, les citoyens de Gonesse travaillent à préparer la fête en l'honneur de Pelletier et Marat, elle se fera avec une pompe républicaine, seule qui convienne à ces généreux défenseurs et martyrs de la liberté. S. et F. ».

VALLENET (*agent nat. du district*).

d

[*Mont-de-Marsan, 2 pluv. II. Au présid' de la Conv.*] (1)

« Citoyen président,

Nous t'adressons deux exemplaires de la relation de la fête révolutionnaire qui a été célébrée dans cette commune en mémoire de la prise de Toulon par les troupes de la République. Nous espérons que les représentants de la Nation verront dans l'appareil de cette fête une preuve éclatante de notre ardent amour pour la liberté et de notre énergie pour seconder le mouvement révolutionnaire qui doit assurer la prospérité publique. Salut, union et fraternité. »

DARIBAUBE (*présid.*), LABRAUSTE jeune (*secrét.*),
J. BARRÈRE (*secrét.*).

P. S. Nous renouvelons à la Convention le vœu que nous lui avons déjà exprimé en l'invitant à rester à son poste jusqu'à l'entière destruction des ennemis de notre sainte Liberté.

[*Relation de la fête du 20 nivôse*] (2)

La nouvelle de la victoire remportée devant Toulon avoit excité l'enthousiasme dans tous les esprits. Déjà la Société montagnarde de Mont-de-Marsan avoit célébré cet heureux événement, lorsque le décret de la Convention qui ordonne une fête nationale en mémoire de la prise de cette ville rebelle, fut promulgué.

Le Conseil général de la commune toujours à la hauteur des circonstances, et voulant seconder les vœux des patriotes, crut devoir donner à cette fête l'appareil le plus imposant. En conséquence, il consulta les artistes, et nomma quatre commissaires chargés de lui présenter

un plan dont l'exécution retraçât au peuple le génie de la liberté, foudroyant les ennemis de la Révolution (1). Ce plan ayant été présenté, fut exécuté ainsi qu'il suit :

Le second décadi de nivôse, à neuf heures du matin, un grand concours de citoyens s'étoit rassemblé dans le temple de la raison, ayant à leur tête les autorités constituées, revêtues de leurs marques distinctives, et la garde-nationale sous les armes. Un officier municipal monté à la tribune, rappeloit au peuple les triomphes de la révolution. Il lui présentoit le tableau des efforts que les sans-culottes avoient été obligés de faire pour écraser les ennemis de l'égalité, lorsqu'un citoyen s'écrie (2) « que la Patrie est en danger; que le monstre du fédéralisme parcourt les Départemens du midi, lève l'étendard de la révolte dans Marseille, Lyon et Bordeaux, et prépare la trahison qui doit livrer le port de Toulon aux Anglais. »

A cette nouvelle, les citoyens saisis d'indignation demandent à marcher contre les rebelles. Au même instant, un courrier pénètre à cheval dans le lieu de l'assemblée, et annonce que Toulon est au pouvoir de l'ennemi. On n'entend qu'un seul cri : aux armes, Citoyens; aux armes, ... Portons-nous en masse sur cette ville impie... Que les traîtres périssent. Aux armes..., etc.

Aussi-tôt les bataillons se forment. Les airs retentissent de chants de guerriers. Les femmes, les enfans s'arment de piques. Les autorités constituées se mettent à leur tête. Un représentant du peuple les harangue. On court, au pas de charge, à la conquête de cette ville dont les infâmes habitans préfèrent le joug du despotisme aux charmes de la liberté.

Déjà le bruit du canon se fait entendre; déjà nos bataillons jurent d'exterminer ces hordes sacrilèges qui ont osé pénétrer sur le territoire de la république, lorsqu'un second courrier couronné de lauriers, et traînant un drapeau blanc enlevé à l'ennemi, traverse les rangs. « Victoire, victoire, s'écrie-t-il, Toulon est reconquis, l'armée des rois à pris la fuite, et le pavillon tricolor flotte sur tous les forts de cette ville; ses murs se sont écroulés, et sur leurs débris s'élève le temple de la victoire. Venez, républicains, rendre hommage à cette déesse; elle va désormais fixer son séjour parmi nous, et faire mordre la poussière à ces vils esclaves qui osent attaquer notre indépendance. »

A cette heureuse nouvelle, des cris de vive la Patrie, vive la Convention, vive la Montagne, vivent nos braves défenseurs, se font entendre. La joie succède à l'ardeur guerrière qui anime les citoyens. Ils se précipitent dans les bras les

(1) Note du texte : « Les commissaires, pour répondre à la confiance dont ils étoient investis, avoient conçu un plan plus vaste, mais dont l'exécution devenoit impossible, à cause de la brièveté du temps et de l'impossibilité où ils se trouvoient de se procurer les pièces d'artillerie et les matériaux nécessaires pour réaliser le siège de Toulon. On verra ce plan dans le Poème imprimé à la suite de cette relation. »

(2) Note du texte : « Pour l'effet de ce coup de théâtre, il faut se replacer à l'époque où Toulon fut livré aux Anglois. Les grands événemens de la Révolution ne sauroient être reproduits trop souvent aux yeux du peuple. Ils le maintiennent dans cette attitude énergique qui fait pâlir les rois sur leur trône. »

(1) C 292, pl. 938, p. 1. Résumé au Bⁿ, 15 pluv.

(2) C 292, pl. 938, p. 2. Broch. in-8°, 10 p.